

Ingénierie de la terreur et sociologie du corps

Hesham Elbanna — 5 septembre 2026

Les cachots d'al-Hajjaj ibn Youssef al-Thaqafi et la fabrication de l'obéissance

La transformation du corps, d'entité biologique en tableau politique

Al-Hajjaj ibn Youssef al-Thaqafi ne fut pas seulement un chef militaire de l'histoire omeyyade ; il fut aussi un ingénieur social et politique qui utilisa la « sociologie du corps » de la manière la plus atroce et la plus ingénieuse pour consolider le pouvoir des Omeyyades.

Sous son règne, le corps humain passa d'une entité biologique à un « tableau politique » sur lequel al-Hajjaj inscrivait des messages de terreur et d'intimidation destinés à ses adversaires et à sa société.

Le sermon de Koufa : la déclaration de la mise à disposition du corps

La relation sociologique entre al-Hajjaj et le corps commença dès son arrivée à Koufa, lors de son célèbre sermon retentissant dans lequel il déclara :

Je vois des têtes mûres dont le moment de la récolte est venu

Du point de vue de la sociologie politique, ce discours représente une déshumanisation du corps par la transformation des têtes humaines en « fruits » à cueillir, ainsi que la proclamation de la propriété absolue du pouvoir sur les corps des sujets, le souverain étant seul à détenir le droit de les démanteler à tout moment.

Les cachots d'al-Hajjaj : ingénierie de la torture et dénudation biologique

Les prisons d'al-Hajjaj, notamment celle de Wasit, se caractérisaient par une conception architecturale visant à détruire socialement le corps avant de le détruire physiquement. Cela rejoint la thèse du philosophe français Michel Foucault sur la « technologie du pouvoir », qui soumet les corps à la surveillance, à l'isolement et aux sévices. Cela se manifestait à travers deux mécanismes :

Premièrement : des prisons sans toit et les supplices de la nature :

Al-Hajjaj laissait les prisonniers sous un soleil brûlant et dans un froid glacial. Sociologiquement, cela privait le corps d'intimité et de stabilité et le transformait en un corps exposé aux éléments, afin de briser l'orgueil de l'âme humaine. Ibn al-Athir rapporte ainsi :

« Al-Hajjaj construisit une prison à Wasit qui n'avait pas de toit pour protéger les gens de la chaleur et du froid. Lorsqu'il pleuvait, ils se retrouvaient dans la boue jusqu'aux genoux, et lorsqu'il faisait chaud, ils ne trouvaient aucune ombre. »

Deuxièmement : l'entassement et l'effacement de l'identité individuelle :

En supprimant les distances personnelles entre les corps, les êtres humains enfermés dans le cachot se transformaient en une seule masse biologique dépourvue d'identité individuelle, ce qui altérait leur apparence au point que les mères étaient incapables de reconnaître leurs enfants.

La torture publique : le corps comme spectacle

Selon les théories de la sociologie moderne, le châtimement au Moyen Âge n'avait pas pour objectif de réformer le prisonnier, mais de terroriser les spectateurs.

Al-Hajjaj utilisait les corps de ses adversaires comme des outils de communication politique, par la crucifixion et l'amputation dans l'espace public, non pas pour punir la personne elle-même, mais pour envoyer un message visuel terrifiant à quiconque envisageait de se rebeller.

Stratégies de résistance : la fermeté des corps inébranlables

Le paradoxe sociologique apparaît lorsque la machine militaire de la terreur échoue face à la fermeté des corps des victimes et à leur langage inflexible, la douleur se transformant d'un châtiment en un moyen de victoire symbolique :

Saïd ibn Jubayr : le sourire qui ébranla le pouvoir

La fermeté et le sourire de Saïd ibn Jubayr représentèrent un véritable choc pour al-Hajjaj, car la fermeté du corps de la victime signifiait l'échec de la technologie de la terreur du pouvoir et la victoire de l'esprit et de la position morale sur la machine militaire :

Lorsque Saïd ibn Jubayr fut amené devant al-Hajjaj, celui-ci lui demanda : « Quel est ton nom ? » Il répondit : « Saïd ibn Jubayr. » Il dit : « Non, tu es Chaqqi ibn Kousayr ! » Saïd répondit : « Ma mère connaissait mieux mon nom que toi. » Lorsqu'al-Hajjaj ordonna de l'égorger, Saïd se mit à rire. Al-Hajjaj lui demanda : « Pourquoi ris-tu ? » Il répondit : « Je m'étonne de ton audace envers Dieu et de la patience de Dieu à ton égard. »

Koumayl ibn Ziyad al-Nakhaï : le langage d'un corps calme

Koumayl était l'un des compagnons de l'imam Ali ibn Abi Talib. Al-Hajjaj le poursuivit pendant des années, jusqu'à ce que Koumayl se livre afin d'épargner les siens. Lorsqu'il entra chez al-Hajjaj, celui-ci voulut briser son orgueil en le menaçant d'une mort immédiate. Koumayl lui fit face avec un langage corporel parfaitement calme et des paroles qui dépouillaient le pouvoir de sa force symbolique, en disant :

« Ne montre pas tes crocs devant moi et ne fais pas étinceler tes yeux. Par Dieu, il ne me reste de ma vie que ce qui reste aux chamelles épuisées par la poussière. Fais donc ce que tu as à faire, car le rendez-vous est avec Dieu, et après le meurtre vient le jugement. » Al-Hajjaj ordonna alors qu'on lui tranche le cou, et il mourut inébranlable.

La chute de la légitimité de la violence, même dans sa mise en œuvre

Les cachots d'al-Hajjaj ibn Youssouf al-Thaqafi et sa politique répressive n'étaient pas une simple manifestation de sadisme personnel, mais un « mécanisme sociologique organisé » visant à produire une société soumise par la terreur et l'épuisement du corps.

L'expérience d'al-Hajjaj a démontré que le pouvoir despotique voit dans le corps humain le principal terrain qu'il faut contrôler en premier, afin d'assurer ensuite le contrôle des esprits et des pays.

Cependant, la fermeté des corps de penseurs et de savants tels que Saïd ibn Jubayr et Koumayl ibn Ziyad a historiquement démontré que le pouvoir peut posséder l'espace clos et le corps physique, mais qu'il est totalement incapable d'emprisonner la conviction et le sens.

Du point de vue de la philosophie contemporaine du droit et des droits personnels, ce que la machine despotique d'al-Hajjaj a perpétré dans les cachots de Wasit constitue une condamnation historique éclatante de la violation des droits fondamentaux de l'être humain.

Le corps humain possède des droits naturels et personnels inhérents à son humanité — proclamés par les valeurs spirituelles et codifiés par les conventions internationales modernes — au premier rang desquels figurent le droit à l'intégrité physique, le droit à l'intégrité psychologique, que la torture et la crucifixion publique pratiquées par al-Hajjaj ont violé, le droit à la dignité et à la vie privée, ainsi que la protection de l'identité personnelle contre l'effacement et la destruction, ce que l'architecture des prisons

ouvertes sans toit et l'entassement biologique des êtres humains ont anéanti.

Sources et références

- 1) Ibn al-Athir, Izz al-Din (1965) — Al-Kamil fi al-tarikh (éd. Dr Kamal Marwa, 1re éd., vol. 4, événements de l'an 82 de l'Hégire, p. 471-472), Beyrouth : Dar Sadir.**
- 2) Ibn Kathir, Imad al-Din (1998) — Al-Bidaya wa al-nihaya (éd. Abdallah al-Turki, 1re éd., vol. 11, p. 300-312), Gizeh : Dar Hijr pour l'impression et la publication.**
- 3) Al-Dhahabi, Chams al-Din (1985) — Siyar a'lam al-nubala (éd. Chou'ayb al-Arnaout, vol. 4, p. 118-119), Beyrouth : مؤسسة الرسالة.**
- 4) Foucault, Michel (2014) — Surveiller et punir : naissance de la prison (trad. Ali Maqlid, 2e éd., p. 45-50), Beyrouth : Centre national de développement.**
- 5) Le Breton, David (1997) — La sociologie du corps (trad. Adel Bensr, 1re éd.), Casablanca : Éditions Toubkal.**